



FICHE DE POSTE

Délib. DL_CP2025_0156 du 16.07.2025

- POSTE : PB_02983

Direction/Service : DGS / Mission coopération Régionale

Mission ou orientation de la direction :

Identification du poste :

Intitulé du poste : Chargé de mobilité internationale (VSI, TEVO). Etudiant/Formation Professionnelle

Fonction : Chargé de mobilité internationale

Le cadre d'emploi : Attachés territoriaux, ingénieurs, rédacteurs

Grade : Attaché, Attaché principal, Attaché HCl, ingénieur, ingénieur ppal, rédacteur, rédacteur ppal 2^{ème} ou 1^{ère} cl - de catégorie : **A, B**

Filière : Administrative, technique

Le positionnement du poste dans l'organisation : Rattaché au Service Développement international

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste : Il élaboré une politique de la mobilité internationale. Il développe les dispositifs de volontariat à l'international en lien avec les parties prenantes au dispositif. Il met en œuvre l'installation de l'antenne France Volontaires à Mayotte. Il identifie et mobilise l'ensemble des financements nationaux et européens disponibles afin d'optimiser les ressources du département. Il mobilise les parties prenantes du territoire pour l'atteinte des objectifs fixés. Il fait une prospection sur les opportunités de formation à l'international en fonction des besoins du territoire. Il fait participer aux instances de la mobilité dans le département. Il représente le Conseil Départemental lors des sessions de travail avec les partenaires nationaux ou internationaux. Il élabore une politique d'offre de formation régionale répondant aux manques d'orientations des jeunes mahorais.

Relations fonctionnelles :

A l'intérieur du service :

- Relation permanente avec chef de service développement international et travaille en transversalité collaboration avec les autres services de la Mission

A l'intérieur de la collectivité

- Relation transversale avec les différents services de la collectivité (DGA, direction, Missions...etc.)

Activités / Tâches principales du poste :

- Élaborer une politique de la mobilité internationale
- Développer les dispositifs de volontariat à l'international
- Mettre en œuvre l'installation de l'antenne France Volontaires

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur

Compétences pratiques requises :

Élaborer une politique de la mobilité internationale

- Définir des objectifs Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporels (SMART)
- Accompagner et suivre les volontaires à l'international
- Piloter la mise en œuvre de la politique
- Mettre en place des indicateurs de suivi
- Réaliser une évaluation ex ante, in itenere & ex post
- Travailler en partenariat avec le rectorat et les services déconcentrés de l'État.

Développer les dispositifs de volontariat à l'international

- Assurer une veille réglementaire et stratégique
- Élaborer un plan de communication en collaboration avec la direction de la communication pour la vulgarisation des dispositifs de volontariat
- Élaborer un guide de la mobilité internationale pour les volontaires
- Travailler avec les différents services de la collectivité tout en mobilisant les Délégation de Paris et de La Réunion
- Organiser des sessions régulières avec les organismes chargés de la formation et de la mobilité
- Suivi des conventions auprès des partenaires nationaux et européens

Mettre en œuvre l'installation de l'antenne France Volontaires

- Proposer un emplacement propice à l'installation de l'antenne
- Mettre en place un planning d'installation
- Travailler en étroiteme collaboration avec France Volontaires
- Contribuer à la communication et la vulgarisation de l'antenne.

FORMATION(S) REQUISE(S)

- Niveau d'études requis : à partir de Bac +3 à +5
- Diplômes souhaités : Oui
- Formations obligatoires : Science politique, relations internationales, affaires publiques, conduite de projet, communication.
- Permis : oui
- Habilitation(s) nécessaires : Non

Savoirs

- Conception, gestion et pilotage des programmes de mobilité
- Connaître le rôle et les compétences du Conseil Départemental
- Accompagnement des participants à la mobilité internationale
- Développer des partenariats stratégiques
- Connaissance des dispositifs de mobilité internationale
- Cartographie des parties prenantes
- Élaboration d'une étude d'impact
- Concevoir des stratégies de mobilisation pour favoriser l'adhésion
- S'assurer du management transverse de la politique en collaborant avec des acteurs publics et privés
- Mobilisation et mutualisation des financements nationaux et européens
- Définir un plan de communication et évaluer son efficacité

• **Savoir-Faire** : Esprit d'Équipe et Collaboration : Travailler en synergie, partager l'information, adaptabilité et Proactivité : S'adapter aux évolutions, prendre des initiatives, chercher des solutions,

• **Savoir être** : Rigueur et Sens de l'Organisation : Précision, fiabilité, gestion des priorités, respect des procédures

Les particularités/contraintes du poste :

- Possibilité d'effectuer des déplacements dans le territoire et à l'extérieur du territoire dans le cadre des missions.

- Des réunions de travail/informations avec les partenaires peuvent être organisées en dehors des horaires de travail en raison du décalage horaire.

*** A défaut d'un fonctionnaire répondant au profil, un contractuel pourra être envisagé**
Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel